

DIRECTIVE ADMINISTRATIVE 315

ÉCOLES EN SANTÉ

PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire reconnaît que des modes de vie sains font partie intégrante de la personne. De nombreuses études font le lien entre les modes de vie sains et la qualité de l'apprentissage. Le Conseil assure donc des environnements favorables à un bien-être durable et, en collaboration avec les partenaires de la communauté, encourage l'adoption d'habitudes favorisant une saine alimentation, l'activité physique et la santé mentale.

DIRECTIVES GÉNÉRALES

1. **Saine alimentation** (*Lignes directrices de l'Alberta en matière de nutrition pour les jeunes)
 - Engager les écoles et ses partenaires dans la promotion des *aliments sains et des boissons nutritives.
 - Informer la communauté scolaire de programmes et de services favorisant une saine alimentation.
 - Conscientiser et soutenir les initiatives en faveur d'une saine alimentation
 - Assurer que les distributeurs automatiques offrent des *choix alimentaires sains.
 - Offrir des espaces et du temps raisonnable pour manger.
 - Encourager l'ensemble de la communauté scolaire à agir comme modèle dans les *choix de nourriture et de boissons santé lors du temps des collations et des repas. Du temps d'enseignement, des excursions scolaires, des activités parascolaires, des activités sociales et des activités de collecte de fonds.
2. **Activité physique :**
 - a. Favoriser des activités scolaires et parascolaires qui font le lien entre l'activité physique, la saine alimentation, la santé mentale et l'apprentissage.
 - b. Assurer les ressources et conditions nécessaires pour appuyer l'initiative d'Alberta Education d'activité physique quotidienne (APQ) (M-9).
 - c. Offrir une programmation diversifiée et complémentaire dans le domaine de l'éducation physique et la santé au secondaire deuxième cycle.
3. **Santé mentale :**
 - a. Fournir à la communauté scolaire de l'information qui favorise l'équilibre émotionnel.
 - b. Conscientiser la communauté scolaire à l'importance de l'inclusion sociale pour le bien-être émotionnel.

- c. Intégrer les fondements de la pédagogie culturelle dans toutes les activités et les pratiques favorisant le bien-être émotionnel.
- d. Appuyer et mettre en œuvre des initiatives qui soutiennent la santé mentale.